### Les Infos de Base

mercredi 9 avril 2008 volume 11, numéro 15 ISSN 1492-0670

#### Dans ce numéro

État de la publication

Code civil du Québec -Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

> Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

> Liste des modifications apportées à l'*Infobase* Lois du Canada

Gaudet Éditeur Itée 5278, rue Nantel Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 514/893-0244 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.gc.ca/



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant ACCÈS LÉGAL<sup>md</sup>: la bibliothèque législative la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale. Bon travail!

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

#### **État de la publication**

L'Infobase Lois du Québec et la Statutes of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 15 du 9 Le Dictionnaire du Droit québécois est avril 2008.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 avril 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette G.O.Q. ou dans une G.O.Q. antérieure.

#### L'Infobase Règlements du Québec et la Regulations of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 15 du 9 avril 2008, et à la Gazette officielle du *Québec*, Partie 1, fascicule n° 14 du 5 avril 2008.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 avril 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette G.O.Q. ou dans une G.O.Q. antérieure.

L'Infobase Gazettes officielles du *Québec* contient le texte intégral de la Gazette officielle du Québec, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 13 du 26 mars 2008, et de la Gazette officielle du Québec, Partie Appelez-nous au 514/893-2526 pour 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 22 mars 2008.

L'Infobase Lois annuelles du Québec et la Annual Statutes of Ouébec **Infobase** contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2008.

L'Infobase Lois du Canada, la Statutes of Canada Infobase, l'Infobase Lois annuelles du Canada et la Annual Statutes of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la Gazette du Canada, Partie II, fascicule nº 7 du 2 avril 2008. Les modifications apportées par L.C. 2008, ch. 1, 5, 7 et entrées en vigueur au 2 avril 2008 sont également intégrées.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 2 avril 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette Gaz. Can. ou dans une Gaz. Can. antérieure.

Le Code civil du Québec — Accès aux règles est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 mars 2008.

à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 mars 2008.

### Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque *Accès* Légal, Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois, est terminée.

Le Dictionnaire du Droit québécois est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le Code civil du Québec — Accès aux règles est votre Code civil raisonné dompteur de complexité.

obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

# Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

#### Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement d'application de la Loi sur le curateur public, [R.R.Q., c. C-81, r. 1], ann. II.

Avis d'indexation, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 292.

Programme d'assurance récolte, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 21-02-02, (2002) 134 *G.O.* 1, 261], a. 54, tableau 3.

*Programme d'assurance récolte*, Avis du 19-12-07, (2008) 140 *G.O.* 1, 298.

Programme relatif à l'octroi d'un droit autorisant pour une certaine période la récolte annuelle de bois ronds résineux secs et sains au-delà de la possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu dans les forêts du domaine de l'État, [R.R.Q., c. M-25.2, D. 265-2008 du 19-03-08, (2008) 140 G.O. 2, 1637], nouveau.

Règlement sur le fonds de roulement des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 176], a. 6.

Règlement modifiant le Règlement sur le fonds de roulement des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Décision 8951 du 27-03-08, (2008) 140 G.O. 2, 1604, a. 1.

Règlement sur la division en groupes des producteurs de légumes destinés à la transformation, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 264], aa. 2, 14, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la division en groupes des producteurs de légumes destinés à la transformation, Décision 8950 du 27-03-08, (2008) 140 G.O. 2, 1602, aa. 1-3.

Règlement sur les normes du travail, R.R.Q., 1981, c. **N-1.1**, r. 3, aa. 3-4.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les normes du travail, D. 311-2008 du 02-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1587, aa. 1-3.

Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement, [R.R.Q., c. N-1.1, r. 3.1], a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement, D. 312-2008 du 02-04-08, (2008) 140 G.O. 2, 1588, a. 1.

Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, [R.R.Q., c. **S-4.1.1**, r. 2], aa. 13, 15.

Avis d'indexation, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 292

Note: Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

# Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

© 2008, Gaudet Éditeur Itée